

## OFFRE D'EMPLOI (2<sup>e</sup> affichage) DIRECTEUR DU SERVICE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AFFICHAGE DE POSTE À L'INTERNE ET À L'EXTERNE

Appelé à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Kamouraska, le titulaire du poste travaille sous la supervision du directeur général et voit à la réalisation de projets liés à son domaine. Le directeur à l'aménagement du territoire exerce un rôle-conseil auprès des autorités de la MRC et des municipalités du territoire. Il participe activement au développement et au maintien d'un climat de travail sain, dans un esprit de collaboration et d'entraide entre les employés du service et avec l'ensemble du personnel.

### QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme d'études universitaires 1<sup>er</sup> cycle en urbanisme ou en aménagement du territoire ;
- Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec ;
- Expérience pertinente de cinq (5) à huit (8) ans ;
- Excellentes connaissances du domaine municipal et de la législation en matière d'aménagement du territoire, environnement et protection du territoire agricole ;
- Très bonne maîtrise de la langue française écrite et parlée.

### HABILETÉS REQUISES

- Habileté supérieure au niveau des communications organisationnelles et publiques ;
- Possède une bonne vision stratégique et est en mesure d'apporter des solutions et de résoudre des problèmes difficiles par la négociation ;
- Habile à coordonner des équipes de travail ;
- Leadership mobilisateur ;
- Orienté vers les résultats et le maintien de la qualité des services ;
- Fait preuve d'un bon sens politique ;

### PRINCIPALES FONCTIONS

- Planifier, diriger et contrôler l'ensemble des activités et des ressources humaines, financières et matérielles du service;
- Contribuer au développement du personnel tout en établissant les objectifs individuels de chacun en lien avec les orientations et objectifs à atteindre pour le service ;
- Assurer l'optimisation des processus, des méthodes de travail et des procédures applicables;
- Analyser, évaluer, bonifier et assurer le suivi de tous les projets d'aménagement du service;
- Évaluer et recommander des solutions en lien avec des problématiques en aménagement;
- Participer à la préparation des séances du conseil et du comité administratif de la MRC, assister aux réunions, assurer le suivi des décisions en lien avec son service, lorsque requis;
- Agir à titre de conseiller auprès des différents services de la MRC sur toute question touchant son domaine d'expertise;
- Assurer l'élaboration, la rédaction, les modifications et la mise en œuvre du schéma d'aménagement et des règlements de contrôle intérimaire, s'il y a lieu, et de tout autre règlement en lien avec l'aménagement, la protection ou la mise en valeur du territoire;
- Analyser et émettre des avis de diverses natures : demandes de modification, d'utilisation ou d'exclusion à la CPTAQ, projets municipaux ou privés;
- Représenter, si nécessaire, la MRC ou le service d'aménagement auprès de comités, ministères ou autres organismes et effectuer les suivis nécessaires, le cas échéant;

### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste cadre permanent ;
- 35 heures par semaine du lundi au vendredi midi (occasionnellement le soir et la fin de semaine) ;
- Rémunération concurrentielle et gamme complète d'avantages sociaux ;

Vous êtes passionné d'aménagement, vous avez le profil recherché et vous voulez faire partie d'une équipe dynamique? Faites-nous parvenir votre candidature accompagnée d'une lettre de présentation d'ici le 17 septembre 2021 aux coordonnées suivantes :

Madame Maryse Pelletier  
Directrice des ressources humaines, financières et matérielles  
Concours Directeur du service d'aménagement du territoire  
MRC de Kamouraska 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Téléphone : 418 492-1660 Courriel : [rh@mrckamouraska.com](mailto:rh@mrckamouraska.com)

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt, cependant seulement ceux dont la candidature sera retenue seront contactés pour une entrevue. Dans le but d'alléger le texte, le genre masculin a été privilégié et désigne à la fois les hommes et les femmes.

*Vous souhaitez en connaître plus sur le Kamouraska?  
Visitez notre portail Internet! [lekamouraska.com](http://lekamouraska.com)*